COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Rapport annuel 2017-2018

UNE ÉDUCATION EN ANGLAIS, **UN AVENIR BILINGUE**

Table des matières

Mot de la présidente 3
Vision et mission 5
Conseil des commissaires 6
Portrait de la CSSWL 7
Plan stratégique et convention de partenariat 8
Degré d'atteinte des buts du MEES 9
Notre partenaire 12
Programme pour élèves internationaux 13
Rapports 14
États financiers 16
Revenus et dépenses 17

Mot de la présidente

La rédaction de notre rapport annuel nous offre une merveilleuse occasion de réfléchir sur les moments forts et les réalisations de notre commission scolaire au cours de la dernière année. En 2017-2018, le taux de réussite est encore une fois bien supérieur à la moyenne provinciale. Notre taux de diplomation de 85,9 % est une belle preuve de notre esprit d'innovation et de notre engagement envers la persévérance scolaire, l'éducation et les membres de notre communauté. Voici un survol des réalisations du conseil des commissaires pendant l'année scolaire 2017-2018.

Taxe scolaire

Après de nombreuses années à exercer une pression sur le gouvernement du Québec au nom de notre communauté, nous sommes heureux de vous annoncer que celui-ci a finalement procédé à l'uniformisation des taxes scolaires à l'échelle de la province. En d'autres mots, dans chacune des régions administratives de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL), soit Laval, les Laurentides et Lanaudière, il n'y aura plus aucune différence entre les comptes de taxe scolaire des commissions scolaires francophones et anglophones. Auparavant, le taux de la taxe scolaire faisait l'objet d'écarts considérables selon le lieu de résidence des propriétaires.

En raison de ces écarts, certains contribuables faisaient le choix de payer le plus bas taux dans leur région. Dorénavant, grâce à l'uniformisation des taux, les propriétaires ne seront plus pénalisés pour le soutien qu'ils accordent à leur communauté. Ils auront maintenant toutes les raisons de payer leur taxe scolaire à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, sans compter le fait qu'ils appuieront l'une des 10 meilleures commissions scolaires de la province!

Découlant de la Loi portant réforme du système de taxation scolaire, les changements suivants entreront en vigueur en juillet 2018 :

- Il n'y aura qu'un seul taux par région de taxation, et ce taux s'appliquera à toutes les propriétés imposables au sein de la même région administrative (la CSSWL couvre les régions administratives de Laval, des Laurentides et de Lanaudière).
- Le taux est calculé sur la valeur de l'évaluation uniformisée ajustée de l'immeuble qui excède 25 000 $ (la loi exempte les premiers 25 000 $ de valeur de la propriété).

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

Pour donner suite à la politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les membres du conseil des commissaires et de l'équipe administrative et pédagogique ont travaillé ensemble de façon diligente pendant l'année pour préparer le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022, qui remplace le plan stratégique 2012-2017 de la commission scolaire. Comme le plan devait traduire les besoins de la communauté et s'aligner sur les orientations et les objectifs fixés par le MEES, des consultations avec toutes les parties prenantes et des séances de discussion ouverte ont été organisées. Le conseil a adopté la première version du plan d'engagement vers la réussite le 27 juin 2018.

École à projet pédagogique particulier

Une consultation sur l'école à projet pédagogique particulier (aussi appelée « école à vocation particulière ») a été menée au printemps. Ce sujet faisait l'objet de discussions depuis les dernières élections scolaires en 2014 et a été abordé pendant la campagne de plusieurs membres du conseil. Les parents ont aussi exprimé le besoin de voir s'établir, particulièrement à Laval, une école offrant des programmes enrichis. La consultation nous a permis d'obtenir un mandat clair du comité de parents et des conseils d'établissement et, le 27 juin 2018, le conseil des commissaires nous donnait son approbation pour qu'une demande soit faite pour l'établissement d'une école à projet pédagogique particulier dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Nous sommes heureux d'annoncer que la demande officielle a été faite au MEES et nous espérons pouvoir ouvrir cette école dans un avenir rapproché.

Mot de la présidente… suite

Agrandissement de l'école primaire Franklin Hill
Les travaux d'agrandissement de l'école primaire Franklin Hill en vue de l'ajout de neuf salles de classe, de deux locaux pour le service de garde, d'une salle multifonctionnelle et d'un gymnase ont commencé en octobre 2017. Un nouveau débarcadère d'autobus, un terrain de jeu, des places de stationnement additionnelles et un débarcadère pour les jeunes inscrits au service de garde y seront également aménagés.

En mars, des échanges avec les parents et les membres de la communauté nous ont permis de discuter de diverses vocations possibles pour l'école et de façons, pour la commission scolaire, d'apporter son soutien à cette communauté éducative.

Nouveau centre de formation professionnelle
L'une des forces de notre commission scolaire est notre capacité à travailler ensemble et d'établir des partenariats au profit de nos élèves. Le nouveau centre de formation professionnelle Construc-Plus à Saint-Eustache est l'un des fruits de cette collaboration. Le centre a accueilli ses tout premiers élèves en septembre 2017 et, en juin 2018, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et la Commisson scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles ont procédé à l'inauguration de ce premier centre bilingue, unique en son genre au Québec. Nous remercions le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral pour leur contribution au projet.

Politique sur le respect de la diversité
Le conseil des commissaires est fier d'annoncer que la commission scolaire a mis en place des mesures positives afin que la diversité des membres de la communauté soit reconnue et respectée. Personne ne devrait être la cible de discrimination ou d'exclusion, et la politique a été élaborée de façon à créer un environnement d'apprentissage sécuritaire et accueillant pour tous, sans stigmatisation ni discrimination.

Comité des Premières Nations, des Métis et des Inuits
Un comité des Premières Nations, des Métis et des Inuits a été mis sur pied pour refléter la volonté de la commission scolaire à soutenir l'éducation autochtone, proposer des idées et des recommandations pour augmenter le taux de réussite des élèves autochtones – un travail essentiel – et chercher des façons de sensibiliser encore davantage la population sur les questions autochtones afin que celles-ci soient mieux comprises. La raison d'être d'un tel comité est d'assurer l'intégration des Premières Nations au processus éducatif, car une plus grande conscientisation entraîne une meilleure compréhension et un engagement plus fort.

Conseil des commissaires
Après 14 années comme commissaire dans la circonscription électorale n^{o} 2, M. Robert Dixon a décidé de s'investir dans de nouveaux projets. Sa sagesse et son expérience vont beaucoup manquer aux membres du conseil et de la communauté de Lachute. Pour le remplacer dans cette circonscription, M^{me} Mélissa Wall a été nommée commissaire le 8 décembre 2017. Le conseil a confiance que M^{me} Wall sera un atout pour le conseil.

Ce ne sont que quelques-unes des réalisations de la commission scolaire au cours de la dernière année. Chaque jour, nos écoles et nos centres sont témoins de choses merveilleuses. Notre commission scolaire a la grande chance de pouvoir compter sur des employés dévoués qui font leur travail avec professionnalisme, des parents qui font preuve d'engagement et des membres de la communauté qui jouent un rôle déterminant dans la réussite de nos élèves.

J'aimerais remercier sincèrement tous les membres du personnel de la CSSWL pour leur engagement et leur ardeur au travail tout au long de l'année scolaire. Je sais à quel point vous travaillez fort pour bien servir nos élèves, et le conseil des commissaires est tellement fier de chacun d'entre vous. Sachez que vos efforts ne passent jamais inaperçus!

Merci de faire partie de la grande famille Sir-Wilfrid-Laurier!

Jennifer Maccarone

Vision et mission

Vision

Chaque élève mérite l'engagement total de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dans sa réussite.

Mission

La mission de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est de fournir un milieu d'apprentissage stimulant et d'offrir des services éducatifs accessibles qui permettent aux élèves de tous âges de devenir des citoyens engagés et responsables.

Conseil des commissaires

Jennifer Maccarone*
Présidente

Peter MacLaurin
Circonscription 1

Robert Dixon
Circonscription 2
Jusqu'en novembre 2017

Melissa Wall
Circonscription 2
À compter de décembre 2017

Guy Gagnon*
Circonscription 3

Anne McMullon*
Circonscription 4

Emilio Migliozzi
Circonscription 6

Dean Dugas*
Vice-président
Circonscription 5

Vicky Kaliotzakis*
Circonscription 7

Ailsa Pehi
Circonscription 8

Paolo Galati
Circonscription 9

Sergio Di Marco*
Commissaire-parent | Primaire

Bob Pellerin
Commissaire-parent | Secondaire

Stéphane Henley
Commissaire-parent | EHDAA

* Membres du comité exécutif

Portrait de la CSSWL

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	
26 écoles primaires	7 745 élèves
9 écoles secondaires	5 074 élèves
Nombre total d'inscriptions au secteur des jeunes	**12 819 élèves**
4 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle	
1 Service aux entreprises (Qualificaction)	

Laval	
11 écoles primaires	4 013 élèves
3 écoles secondaires	2 668 élèves
Nombre total d'inscriptions au secteur des jeunes	**6 681 élèves**
2 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle	

Laurentides	
11 écoles primaires	2 533 élèves
5 écoles secondaires	2 187 élèves
Nombre total d'inscriptions au secteur des jeunes	**4 720 élèves**
2 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle	
1 centre de la nature et des sciences	

Lanaudière	
4 écoles primaires	1 199 élèves
1 école secondaire	219 élèves
Nombre total d'inscriptions au secteur des jeunes	**1 418 élèves**

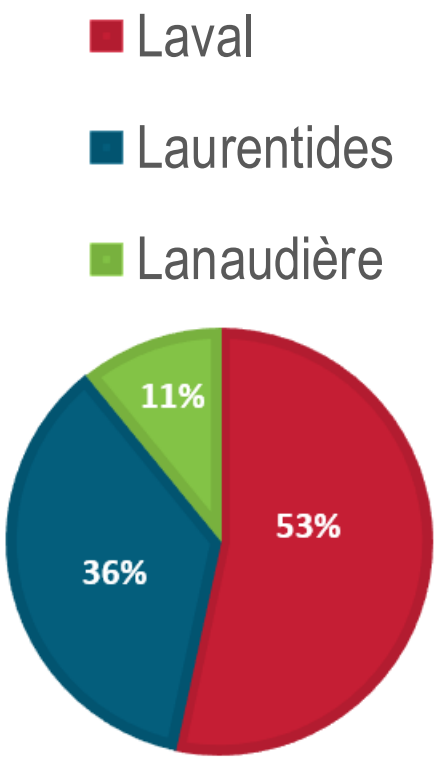

Le personnel de la CSSWL	
Enseignants (réguliers et à temps partiel)	1 100
Gestionnaires (directeurs d'école/directeurs adjoints d'école/administrateurs	84
Professionnels	94
Personnel de soutien | Éducateurs en service de garde | Personnel en adaptation scolaire	526
Personnel de soutien manuel	99
TOTAL	**1 903**

Plan stratégique et convention de partenariat

L'effectif scolaire de nos écoles varie de 60 élèves en milieu rural dans les Laurentides à plus de 1 600 élèves dans notre plus grande école secondaire située à Laval.

Le présent rapport annuel porte sur la dernière année de la convention de partenariat 2012-2017 qui a été acceptée comme étant l'accord de fonctionnement entre notre commission scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Au cours des dernières années, nous avons considérablement modifié nos pratiques pour privilégier l'utilisation de données. Nous avons aussi mis au point des façons nouvelles et novatrices d'analyser nos résultats et de faire le suivi de la réussite des élèves fréquentant nos écoles et nos centres.

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier affiche un taux de diplomation de 85,9 % et figure parmi les 10 meilleures commissions scolaires de la province.

Degré d'atteinte des buts du MEES

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Taux de diplomation et de qualification des élèves âgés de moins de 20 ans (%)[1]

Année	2014 Cohorte de 2007	2015 Cohorte de 2008	2016 Cohorte de 2009
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	84,0 %	82,8 %	85,9 %
Secteur public	73,8 %	74,9 %	76,5 %
Québec	77,7 %	78,8 %	80,1 %

[1] Données basées sur une cohorte de sept ans
Source : Portrait des statistiques ministérielles, tableau 1.1, octobre 2017

But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français, langue seconde, et de la langue anglaise

Français, langue seconde 5e secondaire/Taux de réussite en lecture et en écriture

	2016	2017	2018	Cible du MEES 2017
Compréhension orale et écrite	88,8 %	88,4 %	84,3 %	90,0 %
Production écrite	89,0 %	83,4 %	84,1 %	84,0 %

Source : Statistiques de la commission scolaire, données extraites du système de gestion de base de données (DBMS) en décembre 2018

Anglais, langue d'enseignement 5e secondaire/Taux de réussite en lecture et en écriture

	2016	2017	2018	Cible du MEES 2017
Résultats globaux	96,6 %	97,7 %	97,7 %	97,0 %
Reading	90,4 %	94,6 %	94,7 %	94,0 %
Writing	97,9 %	98,3 %	98,3 %	98,0 %

Source : Statistiques de la commission scolaire, données extraites du système de gestion de base de données (DBMS) en décembre 2018

Degré d'atteinte des buts du MEES

But 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Élèves ayant des besoins particuliers qui obtiennent un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans

	2017	2018	2017
Indicateur	**Résultats**	**Résultats**	**Cible du MEES**
Diplôme[1]	68 % (34 sur 50)	74 % (34 sur 46)	43,0 %
Qualification[2]			10,0 %
FPE*	83,3 % (10 sur 12)	50 % (6 sur 12)	
FMSS**	75,9 % (22 sur 29)	75 % (24 sur 32)	

[1] Données basées sur les élèves en 5e secondaire qui ont un plan d'intervention et un code de difficulté, suivent le parcours de formation générale ou de formation générale appliquée et sont en voie d'obtention du diplôme d'études secondaires
[2] Données basées sur les élèves qui ont un plan d'intervention et un code de difficulté, suivent le parcours de formation axée sur l'emploi et sont en voie d'obtention d'un certificat de formation préparatoire au travail ou d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé
Source : données Charlemagne, décembre 2018
** FPE : Formation préalable à l'emploi*
*** FMSS : Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé*

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements scolaires

La convention de partenariat cible deux aspects particuliers, soit l'amélioration du climat scolaire en vue de favoriser les apprentissages et la réduction du nombre d'incidents d'intimidation et de violence. La commission scolaire a mis en œuvre un plan de lutte à l'intimidation et à la violence dans chacune de ses écoles et s'attend à ce que celles-ci l'appliquent au besoin.

Auteurs d'actes d'intimidation et de violence dans les écoles primaires et secondaires[1]

Indicateur	Résultats			
	2015	2016	2017	2018
Intimidation	**194**	**78**	**31**	**29**
Primaire	87	29	18	2
Secondaire	107	49	13	27
Violence	**199**	**141**	**150**	**35**
Primaire	169	112	131	7
Secondaire	30	29	19	26

[1] Résultats basés sur les rapports d'incidents d'intimidation et de violence transmis à la Direction générale
Source : Statistiques de la commission scolaire, module Memo Management, GRICS, données extraites en décembre 2018

10

Degré d'atteinte des buts du MEES

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Formation professionnelle

Nouveaux élèves de moins de 20 ans / Programmes de formation professionnelle

2013	2014	2015	2016	Cible du MEES 2017
49	64	131	121	100

Source : données Lumix 2018

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier offre un large éventail de programmes de formation professionnelle pour répondre aux intérêts variés des jeunes de moins de 20 ans. On constate une légère baisse de la population scolaire entre les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018. Pendant l'année scolaire 2017-2018, alors que le nombre d'élèves de moins de 20 ans a diminué de 8,2%, 111 élèves se sont inscrits à des programmes de formation professionnelle, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à la cible de 100 élèves fixée par le MEES pour 2018. Les élèves de moins de 20 ans représentent 19,4 % de notre clientèle inscrite en formation professionnelle.

Les programmes *Computing Support* et *Carpentry* demeurent des choix populaires pour les élèves de ce groupe d'âge. L'arrivée d'élèves provenant de l'étranger a aussi contribué à l'augmentation de la populaire scolaire. Le nombre d'inscriptions dans tous les autres programmes offerts par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demeure constant au fil des années. Les élèves ont aussi eu l'occasion d'explorer différentes possibilités de carrière en participant à des visites organisées du CDC Pont-Viau et du nouveau centre de formation professionnelle à Saint-Eustache. De telles visites donnent la chance aux élèves de prendre part à des activités portant sur des programmes particuliers et d'expérimenter la formation professionnelle. Les centres proposent et bonifient ces événements d'année en année.

Éducation des adultes

Les cours de formation générale des adultes et d'éducation populaire se donnent au CDC Vimont, au CDC Lachute et au centre satellite établi à l'école secondaire Joliette. Les cours de formation générale des adultes s'adressent aux personnes qui souhaitent obtenir les unités nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires ou les préalables à la formation professionnelle ou postsecondaire. Les personnes souhaitant s'inscrire doivent être âgées d'au moins 16 ans au 1er juillet de l'année de leur inscription.

En 2017-2018, 1037 élèves étaient inscrits dans des cours d'éducation des adultes offerts dans nos centres sur nos trois territoires. La contribution de ce secteur au taux de diplomation de la CSSWL est demeurée stable.

Notre partenaire

La Fondation Sir-Wilfrid-Laurier est un organisme sans but lucratif qui travaille en collaboration avec les entreprises, les parents et les écoles en vue de créer des partenariats dont bénéficient les élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Au cours des 14 dernières années, elle a investi plus de 785 000 $ dans nos établissements. De plus, elle remet chaque année des bourses de citoyenneté à des finissantes et finissants des secteurs jeunes et adultes.

Fondation SIR-WILFRID-LAURIER Foundation

Les sommes amassées par la Fondation proviennent de deux activités de financement majeures tenues annuellement aux mois de janvier et de juin.

En partenariat avec la commission scolaire, la Fondation finance également le Gala/Étoiles Laurier annuel, une soirée visant à rendre hommage à plus de 200 élèves de notre commission scolaire et à promouvoir les talents musicaux de plus de 20 élèves.

Conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Président	Christian Fréchette
Vice-présidente	Ailsa Pehi
Trésorier	Harold Ashenmil
Membres	Anick Brunet • Steve Ceccolini • Archie Cifelli • Josée Côté Paolo Galati • Jennifer Maccarone • Sandro Mussini David Paulozza • Alan Simoneau • Ed Turchyniak

Programme pour élèves internationaux

Inscriptions en formation professionnelle

PROGRAMMES	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Automobile Mechanics			2
Carpentry	1	1	2
Computing Support	14	33	26
Professional Sales		31	
Health, Assistance and Nursing	11	9	15
Homecare Assistance		17	32
Industrial Mechanics	1	1	
Hotel Reception			1
Secretarial Studies		2	
TOTAL	**27**	**94**	**78**

Rapports

Rapport du comité de parents 2017-2018

Le comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est composé d'un représentant de chaque école, élu lors de la réunion des parents à l'assemblée générale annuelle, conformément à l'article 189 de la Loi sur l'instruction publique. Il s'agit d'un représentant pour chacune des 26 écoles primaires et 9 écoles secondaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Un représentant du comité EHDAA (comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) siège également au comité de parents. Cette personne est choisie par et parmi les parents qui sont membres du comité EHDAA.

Le 5 octobre 2017, le comité des parents a tenu sa première rencontre pour élire son président et les membres du comité exécutif (article 190 de la Loi sur l'instruction publique) et procéder à d'autres nominations. Les réunions indiquées dans le tableau ci-dessous ont eu lieu le premier jeudi de chaque mois, et ce, jusqu'au mois de juin. Toutes les rencontres se sont déroulées dans la salle du conseil du centre administratif de la commission scolaire situé au 235, montée Lesage, à Rosemère.

Le comité de parents est avant tout un comité composé de parents ayant pour mission de promouvoir la participation des parents à tous les niveaux afin de leur donner la possibilité de se faire entendre sur des sujets touchant l'éducation de leurs enfants. Le comité contribue de façon importante à la réussite de nos élèves. Il conseille la commission scolaire par l'entremise de consultations, informe ses membres et les parents sur diverses questions et leur offre de la formation, invite des conférenciers, et partage ses connaissances et ses ressources sur son site Web. Il décerne également des prix aux élèves en reconnaissance de leur persévérance et de leurs efforts. Le comité procède aussi à l'élection de membres du comité EHDAA.

Cette année a été une année mouvementée pour le comité des parents, et j'aimerais remercier tous les membres pour leur participation, leur dévouement et les heures qu'ils y ont consacrées. Leur précieuse contribution a favorisé un meilleur échange d'idées pour le mieux-être de nos élèves.

J'aimerais aussi remercier la commission scolaire pour le soutien et l'assistance qu'elle nous apporte d'année en année et pour sa volonté à faciliter les rencontres. Nous avons hâte de poursuivre cette étroite collaboration au bénéfice de nos élèves.

Carla Tosti
Présidente du comité de parents de la CSSWL
Année scolaire 2017-2018

Direction du CP	Comités auxquels siègent les membres du CP	Consultations, présentations et formations	Sujets discutés
• Présidente • Vice-président • Commissaire-parent pour le primaire • Commissaire-parent pour le secondaire • Trésorier • Secrétaire • Membre d'office	• Association des comités de parents anglophones (ACPA) • Regroupement des parents 3L - RCP3L • Comité consultatif de transport **Présentations** • Qualificaction (Service aux entreprises) • Formation professionnelle • Éducation des adultes • Frais scolaires (Association des comités de parents anglophones)	• Critères d'inscription • Actes d'établissement et plan triennal • Calendrier scolaire 2018-2019; • Modifications à la politique sur les sorties éducatives • Modifications à la politique sur l'utilisation des ressources des technologies de l'information et de la communication; • Nomination d'un commissaire de la circonscription électorale n° 2 • Processus d'élaboration du budget 2018-2019 • Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents • Politique sur le respect de la diversité • Politique sur les services de garde en milieu scolaire • École à projet pédagogique particulier • Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022	• Programme sportif • Remplacement de la page Facebook du comité de parents par un site Web (sous-comité) • Baisse des inscriptions à la CSSWL (Laval) • Formation sur le projet éducatif • Services de garde et fermeture d'écoles lors de tempêtes hivernales • Protecteur de l'élève • Enseignants suppléants non qualifiés • Accès à des spécialistes

Rapports

Rapport sur l'application du Code d'éthique et de déontologie

Pour l'année se terminant le 30 juin 2018, le soussigné, dans sa capacité de commissaire à l'éthique responsable de l'application du Code d'éthique et de déontologie de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, déclare n'avoir reçu aucune plainte.

Me Vincent Guida
Personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Rapport du protecteur de l'élève conformément à l'article 9.3 du règlement nº BL2009-CA-19

En vertu de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique, le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés, ainsi que les suites qui leur ont été données.

En vigueur le 1er avril 2017, le soussigné a été nommé protecteur de l'élève substitut, et ce, jusqu'à ce que le conseil des commissaires procède à la nomination d'un nouveau protecteur de l'élève.

Dans ce rôle et pour l'année se terminant le 30 juin 2018, le soussigné a reçu trois plaintes. Les deux premières plaintes étaient sans fondement, mais des recommandations ont été faites. Toutes les recommandations ont été acceptées par le comité administratif et approuvées par la suite par le conseil des commissaires de la commission scolaire. Une enquête menée relativement à la troisième plainte a été suspendue en raison des interventions et des discussions toujours en cours entre le parent, la commission scolaire et l'école.

Me Vincent Guida
Protecteur de l'élève substitut

États financiers

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 juin	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (découvert bancaire)	(778 529) $	(3 181 397) $
Subvention de fonctionnement à recevoir	21 740 508	18 682 855
Subvention à recevoir | Immobilisations corporelles	857 578	997 445
Subvention à recevoir | Financement	18 114 156	19 525 668
Taxe scolaire à recevoir	3 572 599	3 666 227
Débiteurs	5 087 505	4 761 264
Autres actifs	-	-
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	**48 593 817 $**	**44 452 062 $**
PASSIFS		
Emprunts temporaires	11 400 000 $	16 300 000 $
Créditeurs et frais courus à payer	20 043 363	14 602 745
Contributions reportées - acquisitions d'immobilisations corporelles	2 846 196	2 991 457
Revenus reportés	1 782 814	1 992 805
Provision pour avantages sociaux futurs	9 240 507	9 532 262
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	2 397 614	3 208 001
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	113 926 098	105 922 893
Passif environnemental	-	373 765
Autres passifs	4 326 918	1 580 310
TOTAL DES PASSIFS	**165 963 510 $**	**156 504 238 $**
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	**(117 369 693) $**	**(112 052 176) $**
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	126 531 189 $	118 833 543 $
Frais payés d'avance	9 285	21 118
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	**126 540 474 $**	**118 854 661 $**
EXCÉDENT ACCUMULÉ	**9 170 781 $**	**6 802 485 $**

Revenus et dépenses

ÉTAT DES RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin	2018	2017
REVENUS		
Subvention de fonctionnement	120 060 959 $	112 137 973 $
Autres subventions et contributions	1 165 170	669 819
Taxe scolaire	33 382 930	33 709 635
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	3 072 530	2 237 507
Vente de biens et services	8 732 327	8 330 901
Revenus divers	2 104 613	3 180 552
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	178 787	242 932
TOTAL DES REVENUS	**168 697 316 $**	**160 509 319 $**
DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	84 637 859 $	82 504 907 $
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	28 962 963	28 531 959
Services d'appoint	17 539 761	17 407 707
Activités administratives	7 531 580	7 487 760
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	17 631 252	16 621 393
Activités connexes	10 354 154	7 656 641
Charges liées à la variation de la provision pour avantage sociaux	(291 755)	381 760
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(36 794)	
TOTAL DES DÉPENSES	**166 329 020 $**	**155 185 637 $**
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	**2 368 296 $**	**(82 808) $**

ÉTAT DES EXCÉDENTS (DÉFICITS) ACCUMULÉS Exercice terminé le 30 juin	2018	2017
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT	**6 802 485 $**	**6 885 293 $**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2 368 296	(82 808)
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN	**9 170 781 $**	**6 802 485 $**

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

235, montée Lesage, Rosemère (Québec) J7A 4Y6
Tél : 450 621-5600 | Téléc. : 450 621-7929
www.swlauriersb.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD